

Zeitschrift:	Générations : aînés
Herausgeber:	Société coopérative générations
Band:	37 (2007)
Heft:	2
Artikel:	Marie-Thérèse Derivaz : la danse classique, une école de vie
Autor:	Preux, Françoise de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-826868

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marie-Thérèse Derivaz

La danse classique, une école de vie

Marie-Thérèse Derivaz partage avec ses nombreux élèves, dont certains en ont fait une carrière professionnelle, la même passion pour la danse. Pour les adultes avancés (en âge), elle a créé un cours revigorant leur permettant de rester bien dans leur corps, bien dans leur tête, grâce à une méthode intensive et douce.

En 1953, Marie-Thérèse Derivaz, venue de Lyon, ouvre au Conservatoire de Sion la première classe de danse classique. Les mères y inscrivent leurs filles afin qu'elles acquièrent du maintien et un port de princesse. Je me souviens que nous étions des «empotées», éduquées dans un pensionnat où maquillage, décolletés, jambes et bras nus étaient interdits.

«Il m'a fallu de la patience», reconnaît la professeure qui nous apprit à suivre la musique, à vivre le rythme, à prendre conscience de notre corps. Mais une heure par semaine ne suffisait pas pour acquérir une bonne technique. Dieu merci, il y avait, parmi les élèves de la première heure, de réels talents, des passionnées de danse, Brigitte par exemple. Un corps de sylphide. A l'énoncé de l'enchaînement, elle esquissait les pas avec une grâce innée. Les bases travaillées à Sion lui permirent de poursuivre sa formation à Vienne et d'entrer dans une compagnie à Paris.

OPÉRA DE LYON

Marie-Thérèse qui commença la rythmique à quatre ans, puis la danse à six, suivit chez les Ursulines une formation aboutissant au diplôme de commerce, sa mère ayant décreté que «danser n'était pas un métier sérieux». La future ballerine fréquenta néanmoins les cours de danse de manière intensive et bénéficia d'un enseignement exceptionnel. «J'avais onze ans, en 1939. Durant l'Occupation, de grandes étoiles avaient quitté l'Opéra de Paris et

plusieurs étaient venues à Lyon, dont Smolensky, Balanchine, ainsi que Karnesky, des Ballets russes de Diaghilev et, plus tard, Boris Knasieff qui inventa «la barre à terre».

Après la guerre, Marie-Thérèse poursuit sa formation à Paris auprès de Geneviève Mallarmé (la nièce du poète) qui basait son enseignement sur l'expression corporelle. Elle s'initie à la danse contemporaine, ainsi qu'à la danse russe, espagnole, orientale, car beaucoup de ballets du répertoire classique comportent des «variations» consacrées à ces danses dites de caractère. «Et pour me distraire de la danse classique, je faisais encore des claquettes.» Elle gagnera deux fois le championnat de France. A seize ans, Marie-Thérèse est engagée dans la troupe de ballet de l'Opéra de Lyon où elle dansera durant huit ans.

AVANT PIAF ET MONTAND

«La saison ne durait que six mois. Le reste du temps, nous participions à des galas et faisions la première partie de spectacles de variétés», se souvient la ballerine. Elle se produisit ainsi en ouverture de rideau, avant les récitals d'Edith Piaf, d'Yves Montand, des Compagnons de la Chanson ou de Patrice et Mario.

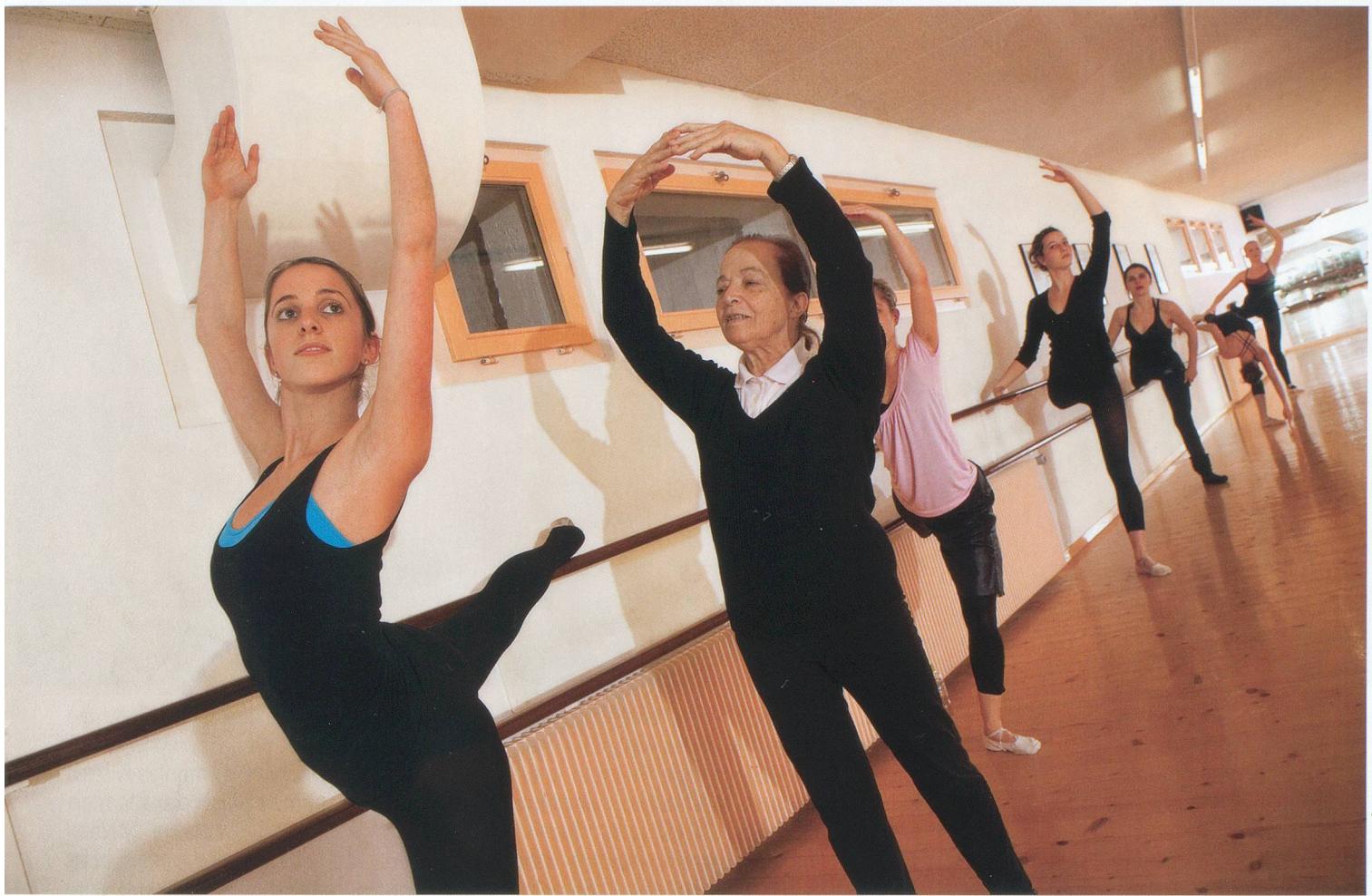
Changement de cap: Marie-Thérèse quitte Lyon pour la Suisse. Par sa mère, issue de la famille Rey, de Chermignon, Marie-Thérèse a des attaches valaisannes. Elle passait des vacances dans un mayen à proximité du golf de Crans-Montana. quand un jour, «ayant loupé le car», la jeune femme fait la

connaissance d'Arsène Derivaz. Ils se marient en 1952 et s'installent à Sion. «J'aime la vieille ville qui a des traboules comme à Lyon.»

En 1953, Georges Haenni, premier directeur du Conservatoire de Sion, lui demande d'ouvrir une classe de danse classique. «J'ai passé du rôle de ballerine à celui de professeur. C'est une façon pour les danseurs de continuer une carrière, de faire profiter nos élèves de l'enseignement reçu et de l'expérience acquise.» Marie-Thérèse y enseignera durant 38 ans, transmettant le feu sacré à de nombreux élèves qui deviendront, à leur tour, professeur de danse et de rythmique ou feront une carrière professionnelle. Ainsi Claire Haenni qui anime à Tours une troupe et Nicolas Maye qui a épousé la chorégraphe Myriam Naysi, dont la compagnie basée près de Toulouse a remporté des premiers prix au Japon et au Canada. «J'ai beaucoup encouragé les garçons, moins nombreux, et qui ont davantage de chance de percer, remarque la professeure de danse. Pour atteindre le niveau professionnel, il faut posséder non seulement la technique, l'expression corporelle, la culture de la danse, mais encore avoir le physique et travailler, travailler, travailler.»

AU CINÉMA

Walt Disney choisit le paysage du Valais et le Cervin comme décor pour y tourner en 1959 *Le Troisième Homme et la Montagne*. Marie-Thérèse Derivaz est chargée de créer une chorégraphie de danses populaires sur



Robert Hofar

Marie-Thérèse Derivaz s'est vouée corps et âme à la danse.

une musique valaisanne authentique. «Si les archives conservent de nombreux documents de musique sacrée, pour la danse nous n'avons rien trouvé.» Il faut se souvenir que les curés condamnaient la danse, car «c'est le Diable qui mène le bal» dans les légendes. La plupart des airs joués en Valais venaient de France, d'Italie ou d'Allemagne, souvent rapportés par les mercenaires du service étranger. La troupe formée pour les besoins du cinéaste américain comptait une cinquantaine de danseurs et danseuses. «L'équipe fut formidable et nous avons vécu dix jours d'un tournage extraordinaire.»

A soixante-deux ans sonne pour Marie-Thérèse l'âge de la retraite. «Nous vous suivrons si vous décidez de poursuivre votre enseignement», lui disent ses élèves du Conservatoire. Ils tiendront parole. Madame Derivaz ouvre une Académie de danse avec l'une de ses quatre enfants, Emmanuelle, diplômée de l'Institut Jacques-Dalcroze, qui enseigne la rythmique et la danse. Elle poursuit son enseignement,

quatre à cinq heures par jour avec des élèves de tous niveaux, des jeunes débutants de cinq ans aux adolescentes qui travaillent de manière intensive quatre à dix heures par semaine pour celles qui visent une admission dans des écoles professionnelles à Genève, Berne, Zurich, voire en France ou en Allemagne. Beaucoup d'étudiantes à l'université fréquentent ses cours du samedi, car disent-elles: «Ailleurs les classes sont pléthoriques et le professeur ne nous corrige pas assez.» Reconnue pour son enseignement, Marie-Thérèse Derivaz est appelée à la présidence de la Société de pédagogie musicale suisse de 1990 à 2005.

GARDER LA FORME

La pédagogue compte parmi ses élèves les plus appliquées de nombreuses grands-mamans soucieuses de se maintenir en forme malgré le «poids des ans» et des articulations douloureuses. «Ce sont les mamans de mes élèves qui m'ont demandé de faire un cours à leur intention.»

Pour elles, Marie-Thérèse Derivaz a créé un cours d'une heure qui fait travailler tout le corps... et la tête, de manière intense mais en douceur, avec un accompagnement de piano classique pour le tempo. «Je me suis inspirée de la barre à terre de Knasieff et, mettant à profit mon expérience, j'ai développé ma propre méthode, sachant que tout le monde ne peut pas fournir le même effort et que les morphologies sont différentes.» Son cours développe la prise de conscience du corps et de la musculature. On travaille la respiration, la mobilité des articulations, le maintien de la colonne vertébrale et du bassin, l'équilibre sur la base des positions classiques. Et le professeur tient ses élèves à l'œil, pas moyen de tricher pour s'épargner un effort! Si assidue soit-elle, la classe des seniors n'a toutefois pas participé à l'audition de fin d'année pour laquelle, infatigable, Marie-Thérèse Derivaz coupe et cout, durant les vacances, une centaine de costumes...

Françoise de Preux